Collège Le Joran

ACADÉMIE DE LYON

COLLÈGE Le Joran PRÉVESSIN-MOËNS

Service intendance

Dossier suivi par
Joseph MARTIN

Tél 04-50-40-01-40
Fax 04-50-40-01-67

Intendant.0011301j@ac-lyon.fr

500 route de St Genis
01280 PREVESSIN-MOENS

Contrat de maintenance « des installations de chauffage »

Le présent contrat vise à assurer l'entretien courant des installations situées dans les locaux du collège Le Joran et dans les quatre appartements de fonctions.

Il entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2020, l'article relatif à la durée du contrat devra être libellé comme suit :

« Le présent contrat prendra effet le 1er janvier 2020, il est conclu pour une année et pourra être reconduit deux fois par courrier recommandé avec accusé de réception trois mois au plus tard avant la date d'expiration annuelle »

Chauffage

- 1 visite de programmation des périodes de chauffe (vacances scolaires) et mise en route des installations
- 4 visites d'entretien pendant la saison de chauffe
- 1 visite de mise à l'arrêt des installations
- 1 visite annuelle d'entretien

Liste du matériel à entretenir

2 chaudières DE DIETRICH GT 408
2 brûleurs CUENOD C28
2 pompes GRUNDFOSS UPC 40/60 de recyclage
1 vase d'expansion PNEUMATEX PNU 600
2 pompes GRUNDFOSS UPC 40/120
2 pompes GRUNDFOSS UPC 40/60
2 pompes GRUNDFOSS UPC 50/120

1 régulation TAC
1 chaudière CHAUDAGAZ CTD 70 kw
4 chaudières murales UNICAL Dual BTFS AE dans les logements :

- 4 pompes GRUNDFOSS UPC 40/60
- 4 pompes GRUNDFOSS UPC 32/50

Dépannage / Astreinte

Ce service doit être compris dans le contrat

En dehors des visites planifiées, le prestataire mettra à la disposition du client un service de dépannage **chargé d'intervenir** dans les meilleurs délais et **au plus tard dans les quatre heures (4)** après appel téléphonique du représentant mandaté par le client.